

Le féminisme

**Convocation
à un Conseil général élargi
le 20 octobre 1990**

EN BREF

Vol.1 Num.1 OCTOBRE 1990



**Fédération
des femmes du Québec**

**La Fédération des femmes du Québec
est heureuse d'annoncer le lancement du
Prix Idola Saint-Jean
qui sera décerné pour la première fois en
avril 1991**

**pour marquer le
25e anniversaire
de sa fondation**



Ce prix honorifique annuel est destiné à souligner la contribution exceptionnelle d'une femme ou de plusieurs femmes oeuvrant ensemble à l'amélioration de la situation de la femme au Québec et à l'avancement du féminisme en conformité avec notre mission et nos orientations.

Qu'on se le dise, seules nos membres pourront nous proposer des récipiendaires selon des modalités qui vous seront communiquées dans les prochaines semaines.

En bref mais complet quand même!

Le Féminisme coûte moins cher en bref qu'en revue... Il est entièrement fait à nos bureaux (sauf les photocopies), à un minimum de frais, et sa liste d'envoi est diminuée d'environ de moitié.

La formule financièrement allégée, pour tenir compte des tristes réalités de la vie, du **Féminisme en bref** nous permettra de maintenir un contact constant avec nos membres et son contenu ne sera pas plus limité par le manque d'espace que celui de notre organe officiel. Nous ne faisons pas de compromis à ce chapitre et nous mettons plus que jamais l'accent sur la communication avec nos membres et sur la diffusion de l'information.

Nous n'avons pas pour autant renoncé à publier des numéros du **Féminisme en revue** chaque fois que la chose sera possible. A preuve, nous prévoyons publier un numéro thématique qui portera sur les positions que la FFQ compte défendre devant la Commission parlementaire élargie sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

A ce chapitre, nous déplorons vivement que le mouvement des femmes ne soit pas représenté au sein de cette commission et ce, malgré nos démarches. Le 11 juillet, nous avons écrit à monsieur Robert Bourassa pour lui demander d'accorder un siège à la FFQ, fortes de l'appui de nombreux groupes de femmes à l'intérieur comme à l'extérieur de la Fédération. Nous n'avons pas eu de réponse. Nous lui avons écrit de nouveau le 20 août pour lui faire savoir l'importance que nous attachions au fait d'attribuer la coprésidence à une femme reconnue pour son implication dans la défense de nos droits et sa connaissance des réalités

des Québécoises. Le 28 août, après avoir pris connaissance de la composition de la commission, nous avons envoyé un télégramme à messieurs Bourassa et Parizeau pour leur exprimer notre indignation devant le fait que le mouvement des femmes ait été "oublié", ce qui a également fait l'objet d'un communiqué de presse.

Enfin, la FFQ va présenter un mémoire à la Commission royale d'enquête sur les nouvelles technologies de reproduction (NTR). Les membres que ce sujet intéresse particulièrement sont invitées à communiquer avec Louise Marquis à la FFQ pour collaborer à sa rédaction ou faire valoir leurs points de vue.

Sous le signe de la communication

Le 19 septembre, le Conseil d'administration provincial rencontrait les membres des comités permanents pour réfléchir en ce début d'année aux mécanismes qu'il convient de mettre en place entre les différentes instances de la FFQ pour améliorer leur fonctionnement, coordonner leurs actions et assurer la communication dans toutes les directions (du CAP aux comités permanents et vice versa en passant par le Comité exécutif ainsi qu'entre les comités, sans oublier les conseils régionaux).

Les discussions franches ont fait ressortir la nécessité de définir nos rôles respectifs et de préciser les responsabilités qui incombent aux élues et aux non-élues.

Nous avons unanimement ressenti le besoin de nous doter d'un code écrit de nos procédures et nous avons convenu de clarifier notre mandat à l'intérieur de chacun des comités.

A chaque membre du Comité exécutif a été dévolue la tâche de répondante d'un comité auprès du CAP. Ce sont Claire Bonenfant pour le Comité d'action politique, Denise Crête pour celui de l'Education, Rosette Côté pour les Communications et Cécile Coderre pour les Finances.

Monique Sauriol

REGIONS

Nouvelles du Conseil régional de Montréal

Le mercredi 12 septembre dernier, le Conseil régional de Montréal tenait son assemblée générale annuelle.

La présidente sortante, Germaine Vaillancourt, a fait part à l'assemblée des résultats du sondage effectué à l'automne 1989 auprès des membres du CRM ainsi que de son analyse. Il en ressort que :

- la majorité des répondantes s'intéressent aux dossiers que défend la FFQ provincialement;
- 20% d'entre elles désirent participer occasionnellement aux activités organisées par le CRM;
- la plupart des répondantes ne veulent qu'apporter leur contribution financière à la FFQ;
- aucune n'a exprimé le désir de militer activement au Conseil régional de Montréal.

Compte tenu du fait que plusieurs membres de la région de Montréal militent déjà dans le cadre des divers comités, permanents ou autres, de la FFQ et suite aux des résultats du sondage, il a été proposé que les activités du comité de direction de Montréal soient principalement axées sur le recrutement. Tout en approuvant cette suggestion, les participantes ont exprimé leur vif désir que les membres soient invitées à se rencontrer au moins une ou deux fois par année en dehors de l'assemblée générale.

Madame Annia Farley a accepté le poste de trésorière. Les autres postes (présidente, vice-présidente, secrétaire et conseillères) n'ont pu être comblés. Pour toutes informations concernant le Conseil régional de Montréal, téléphoner au (514) 728-7353.

Lawrence Gamache

Montréal, le 17 septembre 1990

Mesdames,

La Fédération des femmes du Québec, organisme sans but lucratif fondé en 1966 et travaillant à promouvoir et défendre les droits des femmes, recherche présentement une vérificatrice.

Le travail comprend la vérification des comptes, la préparation des états financiers et la production des déclarations d'impôts fédérale/provinciale pour la Fédération et la Fiducie.

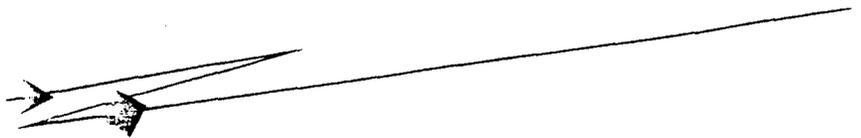
Les personnes intéressées à présenter une soumission doivent la faire parvenir à nos bureaux à l'attention de Cécile Coderre, trésorière.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec la secrétaire comptable.

La secrétaire comptable

Raymonde Beauchamp

Raymonde Beauchamp



Convocation à un Conseil général élargi le 20 octobre 1990

L'heure est à la consultation! En effet, la FFQ désire réfléchir avec ses membres en prévision de la présentation d'un mémoire à la Commission portant sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Cette réflexion s'effectuera lors de la tenue d'un **Conseil général élargi**

Le 20 octobre 1990 de 9h00 à 17h00 à l'UQAM.

Le Conseil général est habituellement composé des présidentes des associations et des conseils régionaux. Mais à cause de la nouveauté de la situation et de l'importance du sujet, il nous apparaît pertinent d'ouvrir le débat à toutes nos membres intéressées à y participer, incluant les représentantes de nos différents organismes.

Selon nos statuts et règlements, le droit de vote appartient aux présidentes des associations et conseils régionaux lors de la tenue d'une réunion du conseil général. Toutefois, toutes les membres présentes pourraient participer à un vote indicatif.

Les membres individuelles qui désirent participer à cette rencontre doivent s'inscrire en communiquant avec **Marcelle Régimbald** au numéro (514) 844-7049.

Quant aux présidentes des associations et des conseils régionaux, une convocation écrite leur sera expédiée incessamment.

Un buffet sera servi sur place le midi (aux frais des participantes) à toutes celles qui auront fait leur réservation en bonne et due forme à Marcelle Régimbald. Elle pourra également renseigner les personnes désireuses d'obtenir une chambre d'hôtel.

N'oubliez pas d'inscrire cette journée à votre agenda et d'apportez le présent numéro du **Féminisme en bref** puisqu'il contient un texte fort stimulant rédigé par le comité d'action politique afin d'amorcer une réflexion sur ce thème.

La Commission parlementaire sur l'avenir du Québec va entendre parler de nous!

Comme chacune le sait, c'est avec un très vif intérêt que la Fédération des femmes du Québec suit le développement du dossier constitutionnel. Nous avons même fait de nombreuses pressions pour que notre organisme soit représenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Suite au refus du gouvernement québécois de nous accorder un siège à la Commission, nous aurions pu choisir de nous retirer complètement du débat ou de ne participer qu'à des instances parallèles. Nous avons plutôt décidé de ne pas battre en retraite pour autant et de faire valoir notre point de vue sur l'avenir du Québec devant la Commission. Nous nous devons de démontrer comment le cadre politique et constitutionnel du Québec est susceptible de contribuer à l'atteinte de nos objectifs d'égalité.

Le Conseil d'administration provincial, l'exécutif et le Comité d'action politique provincial, renforcé par un sous-comité de Québec, travaillent présentement au "débroussaillage" des différentes options qui s'offrent à la Fédération. Nous devons déplorer le fait que cette Commission ne nous laisse (encore une fois) que très peu de temps pour consulter nos membres et rédiger le mémoire. Le 2 novembre étant la date limite pour le dépôt des mémoires, les prochaines semaines seront capitales. D'ores et déjà, nous pouvons indiquer les axes autour desquels nous souhaitons situer notre ligne de pensée.

Premièrement: les changements politiques et constitutionnels susceptibles d'être effectués au Québec ne doivent d'aucune manière se faire "sur le dos" des femmes ou faire reculer la condition féminine.

Deuxièmement: il faut plutôt profiter de la période de changement et de redéfinition du statut politique et constitutionnel du Québec pour que les intérêts défendus par les femmes aient la place qui leur revient sur cet échiquier. Le cadre politique et constitutionnel doit permettre le développement d'un projet de société à la hauteur de nos aspirations féministes.

Troisièmement: il faut avoir l'audace d'explorer des avenues tout à fait nouvelles pour la FFQ et tenter de répondre aux questions suivantes. Quel contexte sera le plus favorable à la réalisation du projet de société que nous défendons: superstructure, autonomie complète ou statu quo? Croyons-nous que c'est dans le cadre d'un Québec autonome que nos intérêts

seront les mieux et les plus rapidement pris en compte? Si oui, un organisme comme le nôtre est-il prêt à l'affirmer publiquement? Pour sa part, le Comité d'action politique a tendance à croire qu'une plus grande marge de manoeuvre pour le Québec favoriserait l'éclosion d'un projet de société féministe. La structure politique, cependant, ne peut être seule responsable des changements. Les institutions ont un rôle de premier plan à jouer et la volonté politique demeure un facteur essentiel. Il va sans dire que dans notre mémoire, nous ferons ressortir les problématiques et les dossiers dont la dynamique risque d'être modifiée advenant un nouveau partage des compétences.

Ainsi, à titre d'exemples, les sujets suivants devraient être abordés:

- l'enchâssement de la Charte québécoise des droits et libertés dans la constitution du Québec et la reconnaissance formelle de l'égalité des hommes et des femmes;
 - la représentation des femmes dans les instances politiques, judiciaires et autres;
 - le droit criminel: le Québec se doterait-il d'un nouveau code criminel et, si non, aurait-il au moins une marge de manoeuvre par rapport au présent code? Entre autres, décriminaliserions-nous l'avortement?
 - les conventions internationales par lesquelles des Etats souverains s'engagent à promouvoir l'égalité des femmes;
 - le contrôle sur l'ensemble du droit de la famille, donc le rapatriement de la juridiction sur le mariage et le divorce;
 - la lutte à la pauvreté;
 - les politiques d'emploi;
 - la sécurité du revenu;
 - la formation professionnelle;
 - l'assurance-chômage et les congés de maternité;
 - les services de garde en regard des promesses fédérales;
 - la dénatalité;
 - l'immigration;
 - le racisme;
 - le financement des groupes de femmes;
- et peut-être d'autres encore.

Nous souhaitons que toutes les membres de la FFQ se sentent interpellées par ce débat crucial. Tous commentaires et toutes suggestions sont bienvenus.

Le Comité d'action politique

REGIONS

Nouvelles du Conseil régional de Québec

Le Conseil régional de Québec a tenu son assemblée générale le 4 septembre dernier et y a élu son comité de direction 1990-1991:

Gisèle Gadbois, présidente
Claudette Roy, vice-présidente
Natasha Messier, secrétaire
Louise Dallaire, trésorière
Claire Bonenfant, conseillère à l'action politique, déléguée du Conseil régional au CAP et vice-présidente du CAP;
Lucette Bouchard, responsable des communications;
Jeanine Lallement, responsable de la formation et de l'accueil des nouvelles membres et coordonnatrice du programme de formation en politique scolaire;
Renée Brindamour, responsable des rencontres thématiques;
Suzanne Messier, responsable du suivi des dossiers de l'implication des femmes dans le développement régional;
Huguette Brindamour, responsable de la logistique.

Le plan d'action 1990-1991 présenté lors de cette rencontre vise à augmenter la visibilité des actions de la FFQ et à susciter l'implication et la participation de toutes les membres de la FFQ de la région de Québec. L'atteinte de ces objectifs est

fonction d'une collaboration optimale que nous voulons réaliser par la mise sur pied de différents comités de travail.

Parmi les principaux dossiers qui sont mis de l'avant cette année, mentionnons :

1 - Favoriser les échanges entre les membres; informer, sensibiliser et consulter les membres sur les actions de la FFQ dans le cadre de rencontres thématiques.

2 - Dresser le profil des membres et s'enquérir de leurs besoins et de leurs intérêts de façon à susciter leur implication dans les activités de la FFQ.

3 - Evaluer l'utilisation et l'impact du guide d'animation distribué dans les commissions scolaires du Québec; recommander, s'il y a lieu, des actions susceptibles de favoriser l'utilisation du guide d'animation.

4 - Susciter l'implication des femmes aux élections scolaires de novembre 1990 et les informer des lois, des règlements et du fonctionnement du système d'éducation du Québec.

A cette reprise d'activités, le Conseil régional de Québec amorce donc une autre phase d'actions déterminantes.

Gisèle Gadbois

LE FEMINISME EN BREF

1265 Berri, bureau 820
Montréal, Québec
H2L 4X4
(514) 844-7049

REALISATION

Production

Cécile Coderre
Rollande Guay
Louise Marquis
Monique Sauriol
Traitement de texte
Farida Chemmakh

La crise autochtone

La FFQ est intervenue dans le dossier de la crise autochtone à trois reprises, soit le 17 juillet, le 8 août et le 27 septembre derniers. Les motifs ayant guidé nos interventions visaient le respect des droits humains, la recherche d'un règlement pacifique et la création d'une commission d'enquête publique.

Ainsi, plusieurs échanges ont eu lieu entre nous et l'organisme Femmes autochtones du Québec Inc., qui est membre de notre Fédération. Nous maintiendrons nos contacts avec leurs représentantes en fonction de l'évolution du dossier.

Marcelle Régimbald